

Décrets.

1595—1719

Quelques doutes avec leurs réponses, proposés par les missionnaires du Japon à la Congrégation du Saint Office. 5

I.— Sur le mariage au Japon. 2

Doutes: 5

Réponses: 25

Réponses générales. (a).— Les mariages des Japonais, contractés selon les coutumes du pays, avec la condition implicite de pouvoir en contracter d'autres, sont très-probablement nuls.

(b) Les mariages des Japonais contractés avec l'intention explicite de pouvoir en contracter un autre si les parties ne se conversaient pas sont évidemment nuls.

Réponses particulières. 1^o et 2^o: les mariages sont nuls;

3^o: Si un païen, après avoir plusieurs fois contracté mariage, se présente au baptême avec sa dernière épouse, il fait l'admettre, même si les mariages précédents étaient valides, dans le cas où l'avertissement ne serait point écouté.

4^o: Un chrétien ne peut point contracter mariage devant le prêtre s'il s'était déjà marié avec une autre personne d'une manière clandestine, avant la publication du concile de Trente dans le lieu.

5^o: Un Japonais qui, avant de contracter mariage, se serait proposé de le dissoudre si la personne ne lui convenait pas, et qui au moment de contracter ce mariage n'aurait

Volume 253.

que l'intention générale de se marier selon les coutumes du pays, contracterait validement ou invalidement selon l'opinion, qui déclare les mariages des Japonais en général valides ou invalides; car la première intention n'étant qu'habituelle, n'exercerait point d'influence sur l'acte même du mariage.

6° 7° 8° 9° 10° 11° Cas de mariages relativement à l'empêchement de disparité de culte ainsi qu'au décret "Eametsi".

II.— Sur l'Usure.

Doutes:

7

Réponses:

17

On peut appliquer aux usuriers la session dix-neuvième du concile de Bâle; on peut attendre jusqu'après le baptême pour leur faire restituer, pour les biens consommés, ils sont à considérer comme possesseurs de bonne foi.

III.— Sur l'Homicide.

Doutes:

7

Réponses:

17

Il est permis aux Japonais de tuer les voleurs; un prince si le bien public est en danger, peut livrer un innocent à la place de l'homicide réfugié chez lui et qu'il ne

IV.— Sur la Guerre.

Doutes:

8

Réponses:

18

Justice ou injustice de certaines guerres au Japon.— Du droit de s'emparer des biens des ennemis — de réduire les captifs en esclavage.

V.— Sur la publication du droit naturel; sur l'obligation du jeûne au Japon soit pour les indigènes, soit pour les étrangers.

Doutes:

12

Réponses:

20

VI.— Sur l'administration des sacrements, et la célébration de la Sainte Messe dans les maisons privées.

Volume 253.

	Doutes :	Réponses :	
	12	22	
	VII. — Sur la coopération des chrétiens au culte des païens et à la construction des temples.		
	Doutes :	Réponses :	
	10	20	
	Même Doute avec leurs réponses.		
26 mars 1631.	Décret de la Congrégation de l'Inquisition permettant à tous les missionnaires de Chine d'avoir la tête couverte pendant la célébration de la Sainte Messe, de traduire la Bible et d'administrer les Sacrements en langue chinoise.		23
8 novembre 1631.	Différents décrets de la Congrégation de l'Inquisition relatifs à la Bulle « Omnimodac » du pape Clément XI.		43
	Au mariage des gentils, avant et après leur baptême ; À l'ordination des prêtres indigènes ; Et à l'habit à donner aux jeunes clercs.		
31 mars 1636.	Partie d'un décret de la Congrégation de la Propagande, au sujet de la nomination d'un visiteur apostolique dans les Indes orientales, pour faire cesser certains abus.		71
13 juin	Partie d'un Décret de la Propagande,		105
	Ordonnant au nonce d'Espagne de se faire donner chaque année un compte-rendu de l'état des missions dans les Indes orientales et Indes occidentales.		
23 mars 1656.	Doutes proposés à la Propagande avec leurs réponses.		117
	Sur l'obligation des commandements de l'Eglise en Chine, sur l'emploi de quelques sacramentaux dans le baptême des femmes, sur l'insure, sur le culte rendu à Confucius et aux ancêtres. Modification de quelques-uns de ces décrets, d'après les rapports envoyés par les Jésuites.		
2 juillet 1655.	Décret de la Propagande sur les mariages des Japonais.		155
	Sont joints d'autres décrets au sujet de la même question, déjà relatés page 71.		
15 novembre 1657.	Pouvoirs accordés à Mgr. Du chemin, coadjuteur de Babylone.		179
2 août 1659.	Décret de la Propagande.		183
	<i>M. de Bugy est caution pour la pension allouée aux évêques de la Chine.</i>		

Volume 253.

4 juillet 1659.	Décret de la Propagande destiné à terminer les querelles entre l'archevêque d'Isaciane, en Arménie, et les Dominicains missionnaires dans ce pays.	185
	Fragment de Décret.	193
	Instructions adressées par la Propagande aux missionnaires de Chine. (Incomplet)	197
15 octobre 1661.	Pouvoirs accordés aux missionnaires de Perse.	203
19 février 1664.	Instructions de la Propagande adressées au Vicaire apostolique des missions hollandaises.	238
25 février 1666.	Décret de la Propagande au sujet des revenus de l'Eglise de Babylone.	258
1668	Décret de la Propagande à Mgr. Pallu.	271
	On rejette les vœux proposés par Mgr. Lambert.	
23 janvier 1669.	Décret de la Propagande.	273
	Elle accorde à Mgr. Pallu la faculté de dispenser de l'empêchement de disparité de culte pendant quinze ans.	
28 janvier 1669.	Décret de la Propagande à Mgr. Pallu.	275
	Réponse à des doutes sur les vœux que les religieux missionnaires faisaient faire à leurs catéchistes.	
10 juin 1669.	Réponses de la Congrégation du Saint Office à quelques doutes proposés par les missionnaires dominicains.	282
	Sur le sujet des questions déjà traitées dans le décret du 23 mars 1656, donné en faveur des Jésuites.	
13 juin 1669.	Divers pouvoirs accordés à Mgr. Pallu par la Congrégation du Saint Office.	294
13 novembre 1669.	Bref de la Congrégation du Saint Office	310
	Déclarant que les décrets d'Innocent X et d'Alexandre VII subsistent chacun selon leur exposé.	
20 mai 1671.	Décret de la Congrégation du Saint Office	318
	Contre des Jésuites abusant de certains pouvoirs accordés aux missionnaires.	
	Doutes sur les mariages des Japonais proposés à la Congrégation du Saint Office.	324
27 août 1674.	Solution de quelques doutes sur la coopération à la construction des temples, sur l'usure.	328

Volume 253.

64

1674 2 Navarrete op.	<p>Doutes proposés à la Congrégation du Saint Office, <i>Sur les mandarins, sur le culte rendu à Confucius et aux défunts, sur l'administration des Sacrements, sur le jeûne, sur les noms qui expriment l'idée de Dieu, des anges, de l'âme raisonnable, etc.</i></p>	332
6 décembre 1677	<p>Décret de la Propagande <i>Sur l'observation des constitutions des souverains pontifes au sujet des affaires de Chine. Formule de serment à prêter par les missionnaires.</i></p>	370
13 mars 1679.	<p>Modification du décret précédent par la Congrégation de la Propagande.</p>	390
2 octobre 1679.	<p>Décret de la Propagande. <i>Elle accorde au dominicain Pinij le pouvoir de prêcher l'Évangile en Chine sous la direction des vicaires apostoliques.</i></p>	391
29 janvier 1680	<p>Décret de la Propagande pour terminer des divisions entre les vicaires apostoliques et quelques missionnaires. <i>Formule de serment à prêter aux vicaires apostoliques.— Réponse à quelques doutes sur les priviléges des évêques portugais des Indes contre les vicaires apostoliques de Chine, sur des questions de mariage, sur le titre de néophyte, sur la rénovation des saintes huiles, sur la publication de la bulle "Craciata" sur les fêtes et l'obligation du jeûne.</i></p>	393
11 mars 1680	<p>Décret de la Propagande sur la pension annuelle de mille écus à fournir au Séminaire de Siam.</p>	413
14 mars 1680	<p>Décret de la Congrégation du Saint Office portant la condamnation de deux ouvrages.</p>	415
8 avril 1680	<p>Doutes proposés par le Père Oliva à la Congrégation de la Propagande.</p>	421
31 mai 1680	<p>Décret de la Propagande contre les Jésuites qui refusaient de prêter le serment imposé aux missionnaires.</p>	425
24 septembre 1681. juillet	<p>Décret par lequel il est évident que Mgr. d'Argolus a l'administration du vicariat apostolique de feu Mgr. Pallu.</p>	429
28 août 1683.	<p>Doutes sur l'administration des Eglises vacantes.</p>	431
28 mars 1685.	<p>Décrets de la Propagande sur quelques offices du breviaire et sur l'administration des vicariats apostoliques.</p>	433

Volume 253.

4 octobre 1697.	Diverses facultés accordées à Mgr. Bidou, évêque de Babylone.	443
27 septembre 1697.	Décret du Saint Office. <i>Les décrets contre les Jésuites sont suspendus pour quatre mois, jusqu'à ce qu'on ait mieux examiné les rites chinois d'après les données de Mgr. Maigrot et des Jésuites eux-mêmes.</i>	447
5 décembre 1697.	Bref de la Propagande <i>Par lequel Mgr. Féroux est proposé au Pape, évêque coadjuteur de Mgr. Lanneau, vicaire apostolique de Siam.</i>	451
8 avril 1699.	Décret de la Congrégation du Saint Office portant la condamnation de quelques livres.	455
21 décembre 1699.	Décret de la Propagande pour le choix d'un vicaire apostolique de Siam. <i>On propose Mgr. de Cicé.</i>	459
15 mai 1703.	Décret de la Congrégation du Saint Office portant la condamnation d'une thèse du Père Cortasse.	463
12 juillet 1703.	Condamnation d'un livre sur les indulgences.	469
18 juillet 1703.	Condamnation d'un livre sur les indulgences.	471
6 décembre 1703.	Pouvoirs accordés à Mgr. Le Polanc, vicaire apostolique du Yunn-Nan.	477
13 février 1704.	Demande de pouvoirs par l'archevêque de Québec et réponse de la Congrégation du Saint Office.	481
11 mars 1704.	Condamnation de quelques livres par la Congrégation du Saint Office.	486
3 avril 1704.	Condamnation de deux livres par la Congrégation du Saint Office.	489
vers 1710.	Demande de l'archevêque de Québec pour l'extension d'une indulgence plénière, déjà accordée à une confrérie.	491
1 ^{er} septembre 1706.	Confirmation des décrets du cardinal de Tournon par la Congrégation du Saint Office, sur les rites chinois, parce qu'on avait répandu le bruit que ces décrets avaient été modifiés à Rome.	495
8 août 1709.	Confirmation des réponses antérieures de la Congrégation du Saint Office et du décret du cardinal de Tournon, sur les rites chinois.	511

Volume 253.

27 aout 1714.	Décret de la Propagande. <i>Le Père Fidotti est proposé comme vicaire apostolique du Japon.</i>	519
22 novembre 1714.	Décret de la Congrégation du Saint Office. <i>Prorogation pour quinze années des pouvoirs accordés à Mgr. de Bourges, vicaire apostolique du Tonkin.</i>	521
4 mars 1716.	Décret de la Propagande. <i>Réponse à des doutes proposés par le vicaire apostolique du Tonkin. La Congrégation du Saint Office lui accorde la faculté de dispenser de l'empêchement d'affinité au premier degré, dans les mariages déjà contractés.</i>	523
22 Décembre 1718.	Décret de la Propagande <i>Portant les religieux missionnaires rétribués par la Propagande, qui possèdent les biens, acquis en mission non pour leur couvent, mais pour leur mission.</i>	531
13 octobre 1717.	Pouvoirs accordés à Mgr. Félix coadjuteur du vicaire apostolique de Siam.	535
1719	Décisions de la Congrégation de l'Inquisition sur diverses questions n'ayant aucun rapport avec les missions.	535 ^{ts}